

<https://www.snetap-fsu.fr/L-elan-commun-depose-un-preavis-de-greve-pour-le-mois-de-mars-2023.html>



L'Élan commun dépose un préavis de grève pour le mois de mars 2023

- Nos Actions - Les Mobilisations - Retraites : 64 c'est non ! - Actions et mobilisations -

Date de mise en ligne : mercredi 22 février 2023

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH126/image_envoi_courriel-4855a.jpg

Paris, le 22 février 2023

à l'attention de
Monsieur Fesneau,
Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Objet : préavis de grève à partir du mercredi 1er mars 2023 reconductible quotidiennement jusqu'au 31 mars 2023

Monsieur le Ministre,

Le 7 mars 2023 sera une journée d'action interprofessionnelle en réponse aux annonces gouvernementales relatives au projet de réforme des retraites du 10 janvier. Ce projet, s'il devait s'appliquer, toucherait frontalement l'ensemble des salarié.es, et parmi eux, les agent.es publics.

Les agent.es des services et établissements publics de votre pôle ministériel seraient, dans ce cadre, pleinement concerné.es par le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une accélération de l'augmentation de leur durée de cotisation.

En conséquence, notre organisation syndicale appelle les personnels des services et établissements publics sous tutelle du MASA à s'inscrire dans cette journée de mobilisation et des suites qui pourront y être données.

Nous vous prions de bien vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève reconductible à compter de la journée du 1er mars 2023 ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agent.es travaillant en horaires décalés, jusqu'au 31 mars 2023 inclus.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour l'Élan Commun SNETAP-[FSU](#)

Mattei Clémentine
Co-secrétaire générale du SNETAP-FSU
membre de l'Élan commun